

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **129 (2003)**

Heft 18: **Enseigner le paysagisme**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CCR : NORMES SIA 166, 279 ET 480 APPROUVÉES

Lors de sa réunion du 2 septembre, la commission centrale des normes et des règlements (CCR) a approuvé la publication de trois normes, formellement lancées les travaux sur huit nouveaux projets de normes et favorablement pris connaissance de trois propositions relatives à l'élaboration d'un programme.

La CCR a approuvé la publication de la norme SIA 166 sur les armatures collées à titre de pré-norme, car celle-ci aborde un domaine technique inédit. Sa fiabilité devra donc être réexaminée au bout de trois ans conformément au règlement. Ce document aborde en effet un domaine relativement nouveau, mais dont l'importance va croissant en matière de maintenance et de renforcement de structures porteuses.

Dans la pré-norme SIA 279 « Isolants thermiques », les contradictions existant avec les normes européennes correspondantes ont été éliminées et le texte adapté.

Quant à la norme SIA 480 « Calcul de rentabilité des investissements dans le bâtiment », elle innove également dans la mesure où elle vise la simplification

et la comparabilité des données destinées à évaluer la rentabilité des investissements dans le bâtiment. C'est avant tout la crainte que de nouvelles tâches viennent s'ajouter au mandat du concepteur qui a suscité le débat dans ce cadre. Or les calculs de rentabilité étant définis comme des prestations à convenir spécifiquement dans toutes les phases du modèle de prestations, la norme SIA 480 doit être considérée comme un document de clarification destiné à faciliter la communication entre les partenaires sur des points qui

doivent cependant tous être négociés en particulier.

Le délai de recours pour ces trois normes court dès maintenant et leur publication est prévue début 2004.

Parmi les huit nouveaux projets lancés, cinq concernent le domaine de l'énergie, un les structures porteuses et un autre les étanchéités. S'y ajoute l'élaboration d'un cahier technique précisant des notions de physique.

Enfin, les trois nouvelles propositions acceptées dans le domaine des structures porteuses doivent maintenant

### Publication approuvée

SIA 279, Isolants thermiques  
SIA 480, Calcul de rentabilité des investissements dans le bâtiment  
SIA 166, Armatures collées

### Projets lancés

380/1, L'énergie thermique dans le bâtiment  
\* 380/9, Systèmes énergétiques pour la couverture combinée des besoins dans le bâtiment  
\* 416/1, Mesures d'éléments de construction et grandeurs de référence en physique et installations techniques du bâtiment  
Protection sismique des constructions existantes  
\* 118/380, Dispositions contractuelles dans le domaine des normes des installations et de l'énergie  
\* 282, Etanchéité en matières synthétiques liquides  
\* M 2024, Cahier technique, Notions de physique, unités et symboles  
\* M 2025, Cahier technique, Conditions d'exploitation

### Propositions approuvées

(Projets de détail à développer)  
\* Suivi des nouvelles normes sur les structures porteuses  
\* 260/1, Bases de la conservation des ouvrages existants  
265/1, Constructions en bois - Spécifications complémentaires (révision)

(\* Titre de travail, non définitif)



D'un point de vue écologique, tout plaide en faveur du gaz naturel. En Suisse, si tout le monde se chauffait au gaz naturel, l'air serait nettement plus pur\*. En outre, le gaz naturel est principalement transporté via des conduites. Il n'est pas toxique et ne salit ni les sols ni les cours d'eau. En d'autres termes, le gaz naturel peut fortement contribuer à ménager notre environnement et à faire en sorte que notre pays atteigne les objectifs qu'il s'est fixés en matière de climat, notamment la diminution des émissions de CO<sub>2</sub>.

\* Source: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. Document Environnement N° 315 «Energie de chauffage tirée de l'huile de chauffage, du gaz naturel ou du bois ?», 2000

Pour l'avenir, naturellement.

[www.gaz-naturel.ch](http://www.gaz-naturel.ch)

**gaz naturel** 

être converties en projets détaillés, sans perdre de vue la définition de leur financement.

La CCR a encore approuvé un crédit complémentaire, travaillé à la structuration de la normalisation et décidé que les normes contractuelles liées à des normes spécifiques qui sont en voie d'élaboration seraient désormais désignées comme « conditions générales de construction (CGC) ».

Dr Markus Gehri, secrétariat général SIA

#### ASSURANCE AUTOMOBILE POUR LES MEMBRES SIA

En collaboration avec un assureur direct, la **sia** offre à ses membres une assurance automobile spécifiquement adaptée à leurs besoins. Des conseils compétents et une offre personnalisée peuvent être obtenus en appelant le numéro de téléphone gratuit 0848 848 021 ou en adressant une demande par écrit à Züritel, case postale, 8085 Zurich (mentionner le numéro de membre **sia**).

L'assureur offre des contrats d'une année. Le conjoint ou partenaire vivant dans le même ménage bénéficie également de cette offre favorable. En cas de sinistre, l'assureur garantit un service rapide 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 heures. L'offre s'adresse à tous les membres qui n'ont pas encore atteint leur 70<sup>e</sup> année.

#### Résilier à temps

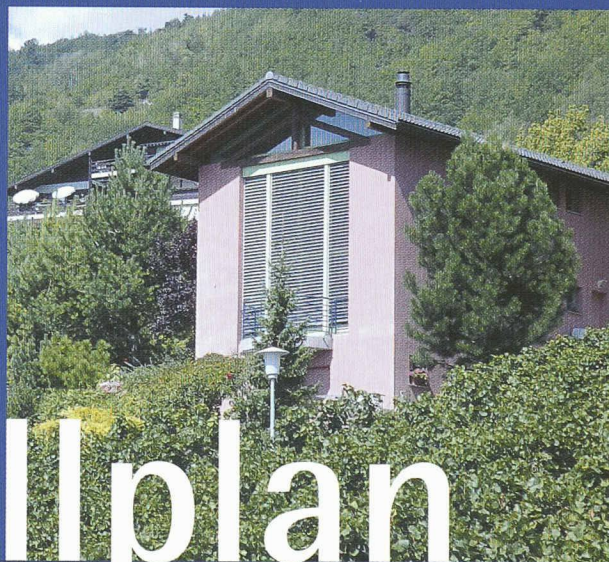
Afin de résilier son assurance pour la fin de la durée contractuelle, il est important que la résiliation parvienne à la compagnie d'assurance au plus tard trois mois avant l'échéance du contrat. En cas d'adaptation de la prime de base, par contre, la résiliation doit parvenir à l'assureur au plus tard le dernier jour de la période d'assurance en cours.

Karin Frei, secrétariat général SIA

# 20 ans d'innovation et de continuité

*Projet: Villa d'habitation, Venthône*

*Client: Atelier d'architecture Grégoire Evéquoz, Sion*



# Allplan 2003

L'outil adapté  
aux architectes et  
aux ingénieurs



Distribution et support  
pour la Suisse romande:  
ACOSOFT SA  
1870 Monthey  
024 / 471 94 81  
[www.acosoft.ch](http://www.acosoft.ch)



NEMETSCHKE  
FIDES & PARTNER AG